

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le

Lutte contre le mal logement : lancement de la plateforme Histologe dans le département du Cher

À partir du 1^{er} janvier 2023, que **vous soyez locataire ou propriétaire,** vous avez la possibilité **de signaler les problèmes que vous rencontrez dans votre logement** via la plateforme **Histologe** afin de vous faire accompagner au mieux dans leur résolution.

La direction départementale des territoires (DDT) du Cher, assure la gestion du guichet unique de lutte contre l'habitat indigne et de la non décence, mission assurée auparavant par la Caisse d'allocations familiales. Dans ce cadre, elle déploie l'application Histologe, validée par le ministère de la transition écologique.

Histologe est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, accélère leur prise en charge et permet leur suivi.

Pour signaler votre situation de mal logement, il suffit de vous connecter gratuitement et à tout moment sur https://histologe.beta.gouv.fr à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone en vous laissant guider, pour décrire votre situation en termes simples, puis pour valider votre signalement.

À l'issue de votre saisie, vous recevrez un courriel de confirmation avec un numéro de suivi.

La direction départementale des territoires a choisi cet outil pour développer et optimiser l'amélioration de l'habitat dans notre territoire.

Le guichet unique est également joignable à l'adresse électronique : <u>ddt-pdlhi@cher.gouv.fr</u>, ou par téléphone : 06 82 12 97 35.

Si vous souhaitez être accompagné dans votre démarche, vous pouvez aussi vous rapprocher de votre centre communal d'action sociale (CCAS).

Contact presse
Direction départementale
des Territoires